

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

**Extrait du registre
des Décisions
du Maire**

DECISION DU MAIRE N° 2024-23

Objet : 1 – Finances Publiques
1.1 – Divers

Le Maire,

VU, Le Code Général des Collectivités Locales,

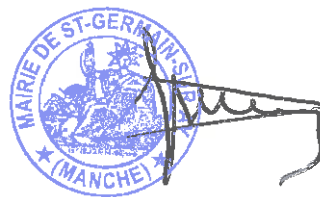
VU, La Délibération n° 2020-05-06 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal décide de déléguer à M. Le Maire l'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

DECIDE

Article 1er :

D'accepter le don de Monsieur Robert PAPIN d'un montant de 250,00 € ;

Fait à Saint-Germain/Ay,
le 12 Avril 2024
Signée par certificat électronique
Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité le
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.